# PANORAMA DES IMAGINAIRES DES JEUNES AU SUJET DE LA SOCIÉTÉ IDÉALE

Rachel Brahy, chercheuse-associée à Etopia

Décembre 2008



www.etopia.be



« Que serions-nous, sans le secours de ce qui n'existe pas ? » Paul Valéry

# 1 Introduction

Encore souvent, la jeunesse est abordée sous l'angle de la crise. De l'idée de « délinquant » à celle de « jeunes sans repères », l'éventail des qualifications attribuées à la jeunesse est large. Le plus souvent, il se décline sur le ton du pessimisme.

L'image que les médias nous renvoient de nos jeunes, quand elle ne fait pas peur, à tout le moins démoralise. Pourtant, plusieurs spécialistes de la jeunesse, sociologues et autres, s'accordent pour nuancer ce sombre tableau.

Dans la présente contribution, nous souhaiterions participer à cette autre lecture sur la jeunesse. Sans tomber dans une « image fantasmée de la jeunesse » (GALLAND et ROUDET, 2005), on peut, en effet, constater que les jeunes d'aujourd'hui expriment encore l'espoir d'un monde meilleur. Nous nous proposons de décrire cet idéal, d'en cerner les aspects généraux.

D'un point de vue méthodologique, les résultats que nous présentons sont issus d'un travail d'enquête réalisé en 2006 auprès de jeunes de 16-19 ans. Ainsi, nous nous sommes rendue dans trois classes de fin d'humanité de trois écoles de la région liégeoise<sup>1</sup>. Au sein de ces classes, nous avons demandé aux jeunes de rédiger, à partir d'une consigne, une description concrète de leur « société idéale ». Un premier constat peut ici être mentionné : cet exercice fut particulièrement bien perçu par les jeunes. Le thème leur paraissait évocateur, ils semblaient enthousiastes à l'idée de s'exprimer sur un tel sujet²,...

### 2 Le Panorama

L'analyse du corpus de rédactions a révélé un large consensus au sujet des thématiques jugées centrales par les jeunes lorsqu'on les interroge sur leur vision de la société idéale.

Ce « grand consensus » est composé de trois piliers : la référence implicite à la **déclaration universelle des droits de l'homme** de 1948, le renvoi unanime à **l'idée de tolérance** et, enfin, un large **souci par rapport à l'environnement**.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Plus précisément, il s'agit de notre mémoire de licence présenté en vue de l'obtention du grade de licenciée en sociologie réalisé sous la direction du professeur Marc Jacquemain et intitulé « Rêves de jeunesse. Analyse des imaginaires de la société idéale auprès de jeunes de 16-19 ans ».

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Il est intéressant de noter que nous n'avons pas « coincé » les jeunes dans notre consigne. S'ils le désiraient, ils pouvaient rédiger un texte sur les difficultés de penser un monde meilleur. Or, pratiquement aucun jeune n'a retenu cette possibilité. Un premier constat est donc que la description d'une société idéale apparaît comme un thème évocateur pour les jeunes que nous avons rencontrés.



### 2.1 Les droits de l'homme

Nous avons observé une forte similitude entre de nombreux articles de la déclaration universelle des droits de l'homme et les dissertations des jeunes. Ainsi, entre autres, il était question, de manière récurrente, du droit à un niveau de vie suffisant (Article 25.1) et du droit à la liberté de pensée (Article 18)<sup>3</sup>.

### 2.1.1 Quelques traces de la similitude entre les dissertations et la Déclaration

Les jeunes rencontrés ont exprimés un vif désir concernant le droit de chaque personne à pouvoir **subvenir à ses besoins** « **élémentaires** ». L'accès à l'eau, à la nourriture, à un logement, des vêtements, etc. Voilà qui constitue, selon nos jeunes, l'essence de la vie digne... Les figures du SDF ou des famines africaines les affectent particulièrement sans toutefois les amener à s'interroger plus profondément sur un « devoir de solidarité ».

En effet, rares sont ceux qui ont fait mention de notre système de sécurité sociale, par exemple. De manière générale, d'ailleurs, les jeunes rencontrés ont choisi d'exprimer leur vision d'un « monde meilleur » à partir d'une série de droits. La catégorie du « devoir », le questionnement de responsabilités semblent assez éloignés de leur grille de pensée. Une exception toutefois concerne la « responsabilité verte ». Nous y reviendrons.

Pour illustrations, voici deux séries d'extraits de dissertations placés en vis à vis d'articles de la Déclaration :

**Art 25.1**, première partie : «Toute personne a droit à un **niveau de vie suffisant** pour assurer sa santé, son bien-être et celui de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; »

- 1) Personne ne mourrait de faim et tout le monde avait accès à de bons soins médicaux.
- 2) Personne n'avait faim et tout le monde avait un toit... [...] Les malades avaient des soins corrects et adaptés.
- 3) Que toute personne ait un toit, des habits et de la nourriture
- 4) De plus, il me paraît indispensable que chacun puisse manger à sa faim et boire à sa soif (ne pas rire). Il faudrait également que chacun dispose d'un logement décent, de quoi se chauffer,...En ce qui concerne la santé, il faudrait que chacun puisse accéder à des soins appropriés.
- 5) Cette société ne connaît pas la pauvreté, chacun mange à sa faim.
- 6) Ne plus avoir de gens qui meurent de faim sur terre...

**Art 2.1.** « Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. »

1) Je désire et je demande : tolérance et respect mutuel entre habitants et immigrés.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Déclaration des droits de l'homme du 10 décembre 1948, <a href="http://www.un.org/french/aboutun/dudh.htm">http://www.un.org/french/aboutun/dudh.htm</a>



- 2) exclure toute sorte de racisme
- 3) Il faut combattre les préjugés, [...]
- 4) Dans mon monde, il n'y avait pas de racisme et de discrimination. Les capacités des gens n'étaient pas jugées sur leur couleur de peau ou sur leurs origines. Les gens n'avaient pas de préjugés tout fabriqués. Tout le monde respectait les religions et les cultures de l'autre.
- 5) A mon sens, le problème racial est une débilité parmi tant d'autres, malheureusement, les racistes ne l'ont pas encore remarqué [...]
- 6) Accepter l'autre comme il est, avec ses différences, ses coutumes, sa couleur de peau, ne pas juger trop vite.
- 7) On prenait des mesures contre le racisme...
- 8) une société ouverte à toutes les cultures
- 9) que toute forme de racisme disparaisse ; qu'il n'y ait plus d'endoctrinement, qu'il soit d'origine religieuse ou autre
- 10) J'aimerais changer l'avis des gens envers les différences.

A côté de cet idéal majoritaire typiquement « droit de l'hommiste », quelques éléments conduisent, cependant, à une autre voie. Ainsi, la question de **l'ouverture des frontières** fût abordée par certains. Diverses conceptions ont pu être constatées allant du « village mondial » de type altermondialiste à la « libre circulation des personnes ». Le cadre géographique pertinent passe ainsi de celui de l'Etat-Nation (article 13.1 de la Déclaration<sup>4</sup>) à un cadre mondial. Nous repérons donc une aspiration forte à la mobilité, à une plus grande liberté de mouvement. Cependant, une fois de plus, rare sont les élèves qui ont pensé l'organisation de cette mobilité en termes politiques. Nous repérons donc une aspiration forte à la mobilité, à une plus grande liberté de mouvement. Cependant, une fois de plus, rares sont les élèves qui ont pensé l'organisation de cette mobilité en termes politiques.

# 2.1.2 Comment envisager cette concordance?

Hormis l'exception relative à l'utopie du « Soi-hyper-mobile », les principaux thèmes évoqués par les jeunes s'accordent totalement avec le texte de la déclaration universelle. En ce sens, leur idéal se rapproche d'une « rhétorique cotonneuse de la dignité humaine » (DELRUELLE, 1999 : 5).

Mentionnons à cet égard la pensée de Gauchet. Ce dernier se refuse à considérer les droits de l'homme comme une « politique ». Gauchet parle des droits de l'homme comme d'une « rhétorique du grand refus », d' « une utopie *ici et maintenant*, sans effort d'imagination et à l'abri du risque de la proposition, l'utopie dissimulée comme telle, autrement dit irrécusable et inépuisable à la fois en sa négativité » (GAUCHET, 2002 : 2004).

Par ailleurs, le **caractère irrécusable** de tels principes (*droit de l'hommistes*) n'invite pas au débat d'idées. Il conviendra, plus loin, de s'interroger sur le statut que les jeunes rencontrés réservent au « débat », au « conflit d'idées ». A ce stade, notons que c'est sans doute, précisément, ce ton de l'évidence présent dans la Déclaration qui séduit les jeunes rencontrés.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Pour rappel, l'article 13.1 de la déclaration : « Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat ».



Afin de tenter de saisir les raisons de l'attrait des jeunes envers les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme, au moins deux hypothèses peuvent être émises.

La première concerne la socialisation. Un principe d'intégration permettrait de comprendre la proximité observée, d'une part, entre l'idéal sociétal des jeunes et, d'autre part, un idéal socialement partagé, en l'occurrence la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les idéaux consensualistes exprimés par les jeunes seraient alors la **trace de leur socialisation**, de leur intégration dans le monde existant plutôt que l'expression d'une véritable construction imaginaire. Notons toutefois que cette considération va à l'encontre d'une idée habituellement admise selon laquelle les jeunes tendent à s'opposer aux normes et valeurs en place...

La seconde hypothèse permet d'envisager l'attachement aux principes de la Déclaration sous l'angle d'un « raccrochage » à des valeurs relativement stables. Ce serait le contexte d'une mutation sociétale, d'un changement culturel qui amènerait les jeunes à se raccrocher à des principes « irrécusables » et « inépuisables ».

A ce sujet, l'hypothèse de la mutation culturelle<sup>5</sup>, développée notamment par Bajoit (BAJOIT, 2003), permet de penser combien le travail de construction imaginaire que nous avons proposé aux jeunes a pu être jugé relativement délicat. En effet, comment penser un monde autre quand le monde tel qu'il est résiste lui-même à se laisser représenter...

### 2.2 La tolérance

La thématique de la tolérance revient de façon récurrente dans les écrits des jeunes. Relevons, par exemple, ces quelques extraits de dissertations :

- 1) La tolérance serait une des lois fondamentales de la société
- 2) le monde idéal devrait accepter la tolérance et l'ouverture aux différentes cultures
- 3) Je désire et je demande tolérance et respect mutuel entre habitants et immigrés,...

A travers ces extraits que l'on pourrait multiplier à l'envi, nous voulons signifier combien la question de la tolérance et du respect s'est avérée centrale dans les écrits recueillis.

### 2.2.1 Tolérance comme antidote aux conflits

Par ailleurs, il nous faut remarquer que, bien souvent, l'idée sous-jacente à cette question est que le manque de tolérance engendre nécessairement le conflit.

1) Je voudrais que respect soit inné chez chaque individu. Je pense que c'est une des choses les plus importantes à la base d'une société idéale...Le manque de respect engendre des problèmes d'entente et de considération. Il faudrait que chacun conçoive la liberté des uns et des autres sans empiéter sur celle du voisin ; en gardant des limites. [...]Tout le monde pourrait croire en ce qu'il conçoit de plus vrai mais ne s'opposera

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Pour Bajoit nous serions en période de mutation culturelle. L'ancien modèle étant le modèle industriel fondé sur les principes du Progrès, de la Raison, du Devoir, de l'Egalité et de la Patrie alors que le modèle qui s'impose progressivement (sans annihiler l'ancien) repose sur les valeurs de qualité de vie, de bien-être public, de droit à l'autoréalisation individuelle, d'équité et d'ouverture sur le monde. (Voir Bajoit, 2003 www.ages.ucl.ac.be/socio/DelUniversite/EtreJeune032003.pdf)



jamais aux idées d'un semblable. Il n'y aura plus besoin de vengeance ni de conflits car le respect primera et personne ne se ferait de tort.

2) Dans ma société idéale il n'y a pas de **discrimination**, tous les gens ont les mêmes chances de réussir. Il n'y a pas de **violence**.

Ainsi, on se retrouve face à un développement moral en trois temps. Premièrement, la différence engendre le manque de respect. Deuxièmement, le manque de respect (l'intolérance) engendre le conflit. Troisièmement, le conflit est néfaste. Ce raisonnement débouche sur une position où les différences (de couleur, de religion, etc.) sont, pour la plupart des jeunes, à la source des conflits. Et, la solution morale qu'ils envisagent est, nous semble-t-il, très théorique puisqu'il s'agit de « ne pas voir les différences ».

### 2.2.2 Tolérance ou indifférence : la question du lien social

Nous venons de le dire, pour les jeunes, ce qu'il faudrait c'est ne pas voir les différences. La richesse inhérente à la diversité est très rarement abordée. L'idéal d'un monde « multiculturel » où l'échange et la rencontre avec l'autre seraient valorisés est assez peu présent. Au contraire, s'impose l'image d'une société pacifiée où chacun se ressemblerait. L'idéal d'un accord perpétuel entre tous et toutes domine donc l'imaginaire.

Dans un souhait de pacification de l'espace social, les jeunes envisagent l'altérité sous l'angle de l'indifférence. Il s'agit d'éloigner le pouvoir signifiant de certaines différences. L'idée est belle mais peut réaliste. Comment, par exemple, penser les différences comme sources des identités ? La reconnaissance d'autrui ne passe-t-elle pas par le chemin du conflit constructif ? En reléguant le dissemblable au rang du « détail<sup>6</sup> », quel monde pouvons-nous construire concrètement ?

En bref, que dire de ce principe moral de la « commune humanité » ? Boltanski et Thévenot ont défini ce principe sous cette phrase : « tous les êtres humains sont aussi humains les uns que les autres » (BOLTANSKI, THEVENOT, 1991 : 97). Nous ne souhaitons pas ici questionner la réalité scientifique de cette assertion mais plutôt comprendre son sens social dans un lien étroit avec les dissertations que nous avons recueillies. L'idéal d'une indifférenciation constitue bien pour Boltanski et Thévenot un Eden. Certes, la suspension de ce principe moral aboutit aux pires horreurs telles que le nazisme ou d'autres modèles fondés sur l'eugénisme. Pourtant, poussé à l'extrême, ce principe engendrerait un contre-modèle. Ce dernier ressemble, à bien des égards, à une contre-utopie où chaque être devrait être parfaitement semblable à l'autre, et ce à tout niveau. L'uniformisation serait donc le danger de ce rêve. Dans les textes des jeunes rencontrés, nous retrouvons à plusieurs reprises l'image sociétale du « monde des schtroumpfs », ce qui traduit assez bien cette tendance.

Quelques hypothèses, rapidement brossées, peuvent tenter d'expliquer cette attirance vers l'uniformisation et le pacifisme. En premier lieu, notons que l'attrait pour un monde fusionnel où régnerait une harmonie universelle fait face à un monde de concurrence et d'individualisme que les jeunes se plaisent à critiquer. Par ailleurs, la difficulté déjà pointée à concevoir un « monde autre » conduit peut-être préférentiellement à l'image d'une société idéale totalement déconnectée des logiques d'action. Si le présent ne se laisse pas saisir, l'ailleurs ne peut

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Par exemple, cet extrait : « Nous sommes tous les mêmes, nous avons tous un cœur et un cerveau, tout le reste, ce ne sont que des détails »



qu'appartenir à l'impossible, à la chimère complète. A ce sujet, les jeunes rencontrés parsèment leur texte d'incises sur l'impossibilité d'atteindre ce monde de l'accord universel et perpétuel. L'état idéal est ainsi dessiné sans qu'aucun processus ne soit évoqué pour y parvenir. On se retrouve face à un paradis perdu et inaccessible où l'image du « bon vieux temps » a la part belle et vient rappeler que, décidément, l'avenir n'est pas abordé avec confiance.

A travers les concepts de Ricoeur (1997), on parlerait ici d'une « utopie de la fuite ». Selon Ricœur, l'utopie, en tant que pratique imaginative, possède deux versants : un négatif et un positif. La version positive de l'utopie correspond selon ce philosophe à une construction imaginaire qui produit une ouverture sur les possibles. La version « fuite » de l'utopie se caractérise par contre par une déconnexion quasiment totale entre l'idéal et la logique de l'action. Or, aussi beaux soient-ils, ces idéaux Droits de l'hommistes, centrés sur l'idée de tolérance, semblent nous mener à une impasse : celle de la possible construction d'un monde meilleur. A ce stade, la possibilité de rêver persiste mais le rêve est largement déconnecté du réel.

Il n'est pas question de « réclamer l'impossible » ni de concevoir, à la manière de Castoriadis (1975) que notre imaginaire social (instituant) peut se sédimenter en un imaginaire social institué. A travers ce constat, les jeunes que nous avons rencontrés nous adressent au contraire un questionnement fort : quelle place notre société occidentale accorde-t-elle au changement ? La socialisation semble fonctionner, des acquis (et non des moindres) sont transmis, l'objectif de *mantenere lo stato*<sup>7</sup> devrait ainsi pouvoir être atteint. Mais, à côté de l'éducation et de l'encadrement des jeunes, quels dispositifs met-on en place pour laisser émerger de nouvelles conceptions du vivre ensemble ? Quelle place et quelle reconnaissance accorde-t-on, par exemple, à l'apprentissage collectif des jeunes « entre eux » ?

### 2.3 L'environnement

La plupart des jeunes rencontrés se sont montrés particulièrement touchés par la question environnementale. Il s'agit du troisième pilier de notre grand consensus. Au monde pollué, gris, bétonné, « voiturisé », ils opposent un monde pur, haut en couleurs, arboré et où le contact avec autrui serait facilité.

Différents types d'argumentaires sont avancés afin de venir justifier ce souci environnemental. Il est ainsi question à la fois de survie, d'esthétique et de confort, de technologie ou encore de propriété collective. A travers ces multiples arguments, « la mise au vert » revêt des sens fort différents.

### 2.3.1 En vert, pour survivre...

Nous pensons pouvoir qualifier l'argumentaire de la « survie » d'anthropocentrique<sup>8</sup>. Autrement dit, il s'agit de s'inquiéter du devenir de l'homme au sein d'un habitat négligé, exploité. Ce raisonnement s'appuie sur l'image de la « planète-maman », de la « terre-mère ». Quelques citations d'élèves seront ici très parlantes :

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Expression empruntée à Machiavel dans Le Prince qui signifie « maintenir l'état »

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> La conception purement biocentrique reste marginale, nous n'avons constaté que 2 textes sur 46 pouvant être rangés dans ce type d'argumentaire. L'un de ces textes insiste sur le droit des animaux et l'autre propose de regrouper les humains pour laisser de la place aux animaux.



- 1) [Il faudrait] entretenir la nature qui nous permet de survivre et respecter *la planète qui nous porte*.
- 2) il est important quand même de préserver l'environnement vu que sans végétation, nous ne vivrions pas.

On le voit, le souci environnemental est porté, ici, par une nécessité de survie. Mais, finalement, les généralités vont bon train et l'inquiétude ne semble pas à son paroxysme.

# 2.3.2 En vert, c'est plus joli...et plus convivial!

L'argument d' « esthétique et de confort » renvoie, selon nous, à une demande d'authenticité et d'un meilleur contact entre les gens, etc. L'image d'un « bon vieux temps » sous-tend cet imaginaire qui, en même temps, exprime le souhait d'une autre modalité du vivre ensemble davantage orientée vers la proximité, à la fois par rapport à la nature et à autrui.

Ainsi, nous avons pu lire:

- 1) Cette société serait remplie d'espaces verts et d'espaces de *détente* et de *relaxation* pour veiller à la *bonne santé* et à la *bonne humeur* des citoyens.
- 2) Les rues se dépollueraient et se rempliraient de couleurs au fil du temps. Comme il n'y aurait plus de voiture, la nature reprendrait lentement sa place au milieu du béton.

### 2.3.3 En vert(u) de l'avenir...

Le troisième argument s'apparente à l'idée séculaire d'un monde en progrès. En effet, s'il est ici question d'environnement, c'est parce que les « technologies vertes » promettent un avenir meilleur. L'aspect technique du problème environnemental est relayé par ce type d'argument. Tour à tour sont évoquées les idées de voitures partagées, de panneaux solaires, de papier recyclé, et même d'usine fonctionnant au vent, à l'eau ou à l'air. Dans cette imaginaire cohabitent, selon nous, d'une part, une vision catastrophiste d'un monde au bord de l'asphyxie et, d'autre part, une vision prométhéenne d'un homme capable de faire face (au trou de la couche d'ozone mais aussi à un ensemble d'autres problématiques).

## 2.3.4 En vert et pour tous...

Le quatrième type d'argument concerne le « bien commun » et est régulièrement associé à celui de la survie. Il s'agit de l'idée que la nature est la « propriété de tous », que « les ressources naturelles ne peuvent appartenir à personne ». Nous voyons se profiler à travers ce raisonnement le souhait d'une régulation publique (et politique ?) d'un bien collectif. Discrètement, on voit ici émerger des thématiques telles que celles de la propriété, de la responsabilité individuelle et collective, de l'intérêt général. A travers ces questions un horizon conflictuel s'esquisse et, par la même occasion, apparaissent, presque de manière clandestine, la question du rapport de force et du politique.

Alors que jusqu'à présent, l'idéal sociétal se montrait très consensuel et pour tout dire très peu politique. Il devient possible, ici, de percevoir un « ailleurs » ou, à tout le moins, un refus du même. La question du changement est posée. Elle concerne l'organisation du partage des



ressources naturelles. Il s'agit, peut-être, d'un point d'ancrage pour ces jeunes, du point politique à partir duquel un rêve (aujourd'hui) pourrait être construit concrètement (demain) ?

Il nous faut cependant nuancer cette ouverture sur le versant positif de l'utopie (Ricoeur, 1997) dans la mesure où la grille de lecture verte représente également aujourd'hui un discours « tout fait ». A ce sujet Bozonnet nous dit : « il est de peu d'intérêt de demander directement aux enquêtés s'ils sont favorables ou non à la protection de l'environnement. [...] En effet, la dimension très consensuelle de l'environnement tend à produire des réponses « politiquement correctes » [...] ». (Galland et Roudet, 2005 : 150-151). Cela dit, c'est spontanément que les jeunes ont ici abordé la question environnementale. Et, si le point conflictuel est juste esquissé par les jeunes, il n'en demeure pas moins existant. D'autant qu'il représente l'unique « porte d'entrée » politique que nous avons trouvée au sein des dissertations.

# 3 Pour conclure...

Le portrait des jeunes qui se dégage de notre travail n'est pas celui de jeunes sans repères, que du contraire : leurs idéaux font très largement référence à des discours reçus par la socialisation<sup>9</sup>. La frustration qu'ils pourraient éprouver réside peut-être, précisément, dans l'omniprésence et l'universalité de ces repères « droits de l'hommistes » qui annihilent les possibilités de créer d'autres imaginaires. En effet, si le monde idéal est déjà consigné dans des textes et des discours depuis des générations, et que la réalité ne lui correspond pas, le défi que pose la société aujourd'hui n'est plus de rêver mais d'avancer dans sa réalisation. Rien d'étonnant, dès lors, que cette société transmette à ses jeunes cet idéal « tout fait » sans le remettre en question, et donc sans leur donner d'espaces pour construire de nouveaux rêves. Et, puisque les remèdes efficaces pour parvenir à cet idéal ne sont pas connus, ils ne sont pas transmis, avec comme conséquence que **les jeunes ne sont peut-être pas outillés pour penser la traduction du rêve en réalité**. Peut-être les générations d'adultes devraient-elles réfléchir à cette hypothèse, et considérer les essais et erreurs comme autant d'expériences positives d'apprentissage à partager plutôt que comme des échecs à minimiser.

Le versant constructif de l'utopie des jeunes est cependant apparu, de manière presque imperceptible, autour d'une question sur laquelle les bons sentiments ne peuvent que buter, une question qui force au pragmatisme et à la pensée concrète : celle de la finitude de notre environnement. Cette porte d'entrée débouche sur deux questions, dont la formulation-même exprime des envies et préfigure les solutions qui peuvent être imaginées. La première concerne l'organisation de la propriété collective de certaines ressources et de la responsabilité de cette propriété collective. La deuxième souhaite l'élaboration d'autres modalités du vivre ensemble, autour de plusieurs déclinaisons de la notion de bien être. On est assez loin des représentations d'une jeunesse délinquante, violente, égoïste, sans valeurs...

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Notons qu'il s'agit certainement d'une socialisation de « classe moyenne » puisque les jeunes que nous avons rencontrés appartiennent majoritairement à cette catégorie sociale.



# 4 Bibliographie

Guy Bajoit, 2003, Le changement social. Approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines, Armand Colin, Paris

Guy Bajoit, 2003, document interne site UCL intitulé « Etre jeune et avoir un projet personnel » (www.ages.ucl.ac.be/socio/DelUniversite/EtreJeune032003.pdf)

Luc Boltanski, Laurent Thévenot, 1991, De la justification. Les économies de la grandeur, Editions Gallimard, Coll. NRF Essais, Paris

Déclaration des droits de l'homme du 10 décembre 1948, www.un.org/french/aboutun/dudh.htm

Edouard Delruelle, 1999, L'humanisme, inutile et incertain? Une critique des droits de l'homme, Editions Labor, Coll. Quartier Libre, Bruxelles

Olivier Galland, Bernard Roudet (dir.), 2005, Les jeunes Européens et leurs valeurs, Europe occidentale, Europe centrale et orientale, Editions La Découverte, Coll. Recherches, Paris

Marcel Gauchet, 2002, La démocratie contre elle-même, Editions Gallimard, Coll.Tel, Paris

Paul Ricoeur, 1997, L'idéologie et l'utopie, Editions du Seuil, Coll. La couleur des idées, Paris.